



**Estimations économiques  
de la mise en oeuvre d'une  
infrastructure de données  
géographiques**



# Remarques préalables

- Les autorités publiques n'ont pas attendu la directive Inspire pour publier sur Internet des données géographiques.
- La directive facilite cette publication en précisant, dans ses règlements techniques, les conditions concrètes de l'interopérabilité technique (et sémantique), fondées sur les normes internationales.
- Grâce à cette normalisation, la directive contribue à diminuer les coûts.
- La création de données ou leur mise à jour n'est pas liée à INSPIRE et n'est donc pas prise en compte



# Les bases de l'étude financière

- Peu d'études comparables au niveau mondial
- Une étude générale menée au niveau de l'ensemble des États membres
- Une étude sur la Catalogne (7,1 millions d'habitants, investissement de 1,5 million d'euros en 5 ans)
- Une étude sur la Lombardie (10 millions d'habitants, investissement de 1,3 million d'euros en 3 ans)
- Une étude sur le Royaume-Uni (DEFRA) (63 millions d'habitants, investissement entre 55 et 60 millions de livres en 10 ans, et les gains entre 70 et 130 millions de livres par an.



# Résultats

Selon ces études :

- Pour l'ensemble des États membres, investissement de 115 M€ par an pendant 10 ans (cohérent avec l'étude d'impact financier réalisée par le ministère)
- Gains 7 à 8 fois supérieurs : de 770 à 1150 M€
- Délai de retour des investissements liés à la mise en œuvre d'Inspire : 6 mois



# Les gains réalisés

- Réduction de la duplication des données
- Raccourcissement des délais de réalisation d'études environnementales et d'impact (accès plus rapide et plus facile à des données harmonisées)
- Meilleure efficacité et meilleur ciblage des politiques environnementales, sanitaires et de prévention des risques
- Meilleure efficacité des autorités publiques (gain de temps pour le personnel répondant aux questions des citoyens et des entreprises, et pour ceux-ci)



# La méthode de l'étude d'impact

- On a cherché à chiffrer l'enveloppe supérieure des dépenses mais avec l'hypothèse d'une mutualisation.
- Pour les régions et les départements, on a utilisé les résultats de l'étude sur la Catalogne, qui est assez comparable et présente 2 avantages : elle porte sur un cas réel et repose sur la méthodologie recommandée par le JRC (centre de recherche de la Commission européenne).
- Pour le cas plus simple des communes, qui bénéficient d'un échéancier long, on a calculé directement les coûts.



# Coût d'Inspire pour la France

Coût annuel d'Inspire (moyenne sur 5 ans) :

- 1,6 M€ pour l'État et les opérateurs nationaux de services publics,
- 2 M€ pour les régions,
- 1 M€ pour les départements,
- 7,8 M€ pour les communes et les EPCI, qui représentent la part globale la plus importante, mais éclatée entre des milliers de communes



# L'étude néo-zélandaise : les barrières

- La seule étude macro-économique sur un pays comparable au nôtre
- Analyses sectorielles pour le public et le privé
- Barrières et opportunités du partage de l'IG
- Gains de productivité de +0.5% la première année et +0.5% les années suivantes.



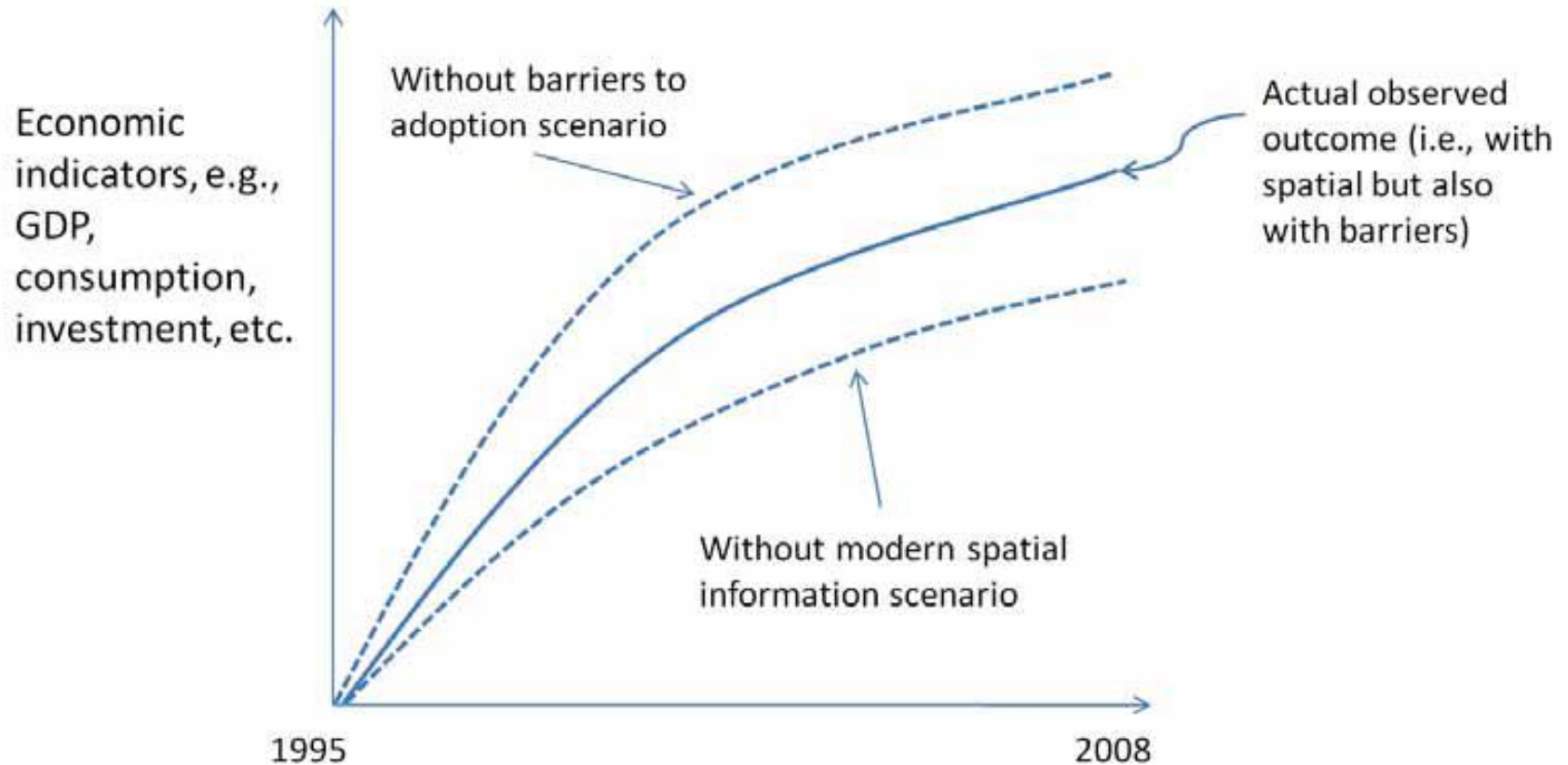


# L'étude néo-zélandaise : les barrières

Le Geospatial Research Centre's capability mapping report (Park et al., 2008) a identifié la liste des points problématiques prioritaires suivants pour le secteur de l'information géographique en Nouvelle-Zélande

1. Manque de compréhension des enjeux portés par les données géographiques
  - 2. Problèmes de l'accès aux données
  - 3. La question du manque de personnel qualifié
  - 4. La difficulté de lancer/développer une affaire en N-Z et de l'étendre à l'étranger
  - 5. Accès au financement
  - 6. Les questions informatiques
  - 7. Information et utilisation limitées des normes, métadonnées et protocoles (internationaux)
  - 8. La question du Gouvernement.

# L'étude néo-zélandaise : les barrières





# L'étude néo-zélandaise : les gains de productivité

- Agriculture, Foresterie (+0.5%)
  - Construction (+0.4%)
  - Transports (+1.0%)
  - Services publics (+0.52%)
  - Autres secteurs (+0.15% à +0.25%)
- => un gain de PIB « sans barrières » de +0.27%



# L'étude néo-zélandaise transposée en France

- un gain de PIB « sans barrières » de +5,1 Md€
- 29 000 emplois par an



# Conclusions

- Des estimations de coûts de 2010 en mode analogique
  - Sont-ils vérifiés?
- La méthode déployée en Catalogne est universitaire, à base d'enquêtes et d'entretien;
- La méthode déployée en Nouvelle-Zélande est économique.
- Les deux sont lourdes et demandent des moyens conséquents